



## Au deuxième trimestre 2020, nouvelle baisse de l'emploi malgré le rebond de l'intérim

Note de conjoncture régionale - 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**A**u deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié diminue de 0,7 % en Occitanie après une baisse de 1,8 % le trimestre précédent, soit 52 000 emplois en moins par rapport à fin 2019. Tous les départements d'Occitanie perdent des emplois salariés sur le premier semestre.

Après un recul historique, l'emploi intérimaire rebondit au deuxième trimestre, en Occitanie comme au niveau national (respectivement + 35 % et + 23 %). Hors intérim, la baisse de l'emploi s'accroît et la région perd 26 000 emplois au deuxième trimestre, dont 9 300 dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. L'activité touristique, qui a subi un coup d'arrêt dès le début du confinement, reprend progressivement en juin. En juillet, le chiffre d'affaires dans l'hôtellerie est encore en net recul, mais la restauration retrouve peu à peu son niveau d'avant crise, avec de fortes disparités entre départements.

Séverine Bertrand, Jean-Paul Héran, François Hild, Noémie Morénillas (Insee)

Rédaction achevée le 7 octobre 2020

### En un semestre, autant d'emplois détruits que d'emplois créés en 2018 et 2019

Au deuxième trimestre, dans un contexte de crise sanitaire et économique, l'emploi salarié total recule de 0,7 % en Occitanie, soit 15 000 emplois en moins en trois mois. La baisse s'atténue par rapport au trimestre précédent où 37 000 emplois nets avaient été détruits. En France hors Mayotte, la baisse au deuxième trimestre est de 0,9 % (figure 1). Sur le premier semestre 2020, 52 000 emplois salariés sont supprimés en Occitanie, quasi autant que le nombre d'emplois créés au cours des deux années précédentes. L'emploi privé de la région reste le plus impacté avec un recul de 0,8 % ce trimestre. Néanmoins, l'emploi public diminue de 0,6 %, une baisse plus prononcée qu'au premier trimestre.

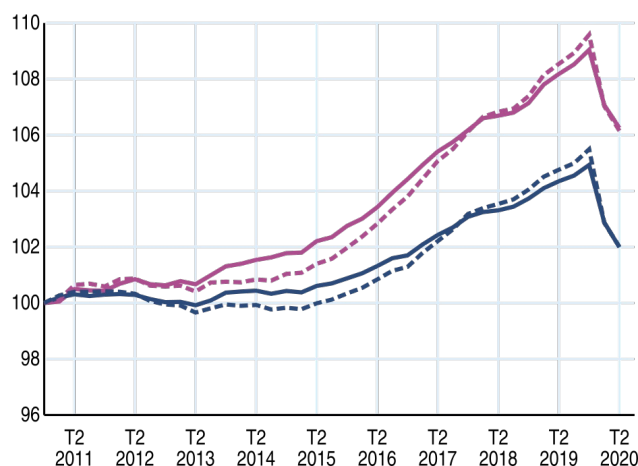
### L'emploi intérimaire se redresse

Après un recul historique au premier trimestre (- 43 %), l'emploi intérimaire se redresse au deuxième trimestre en Occitanie, en lien avec la reprise d'activité après la période de confinement : + 35 %, soit 11 000 intérimaires de plus par rapport au trimestre précédent. Fin juin 2020, l'emploi intérimaire reste toutefois inférieur de 23 % à son niveau de fin juin 2019 (figure 2). Les départements du littoral enregistrent les hausses les plus fortes, entre + 53 % et + 57 % dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales.

### 1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Occitanie
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Occitanie
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

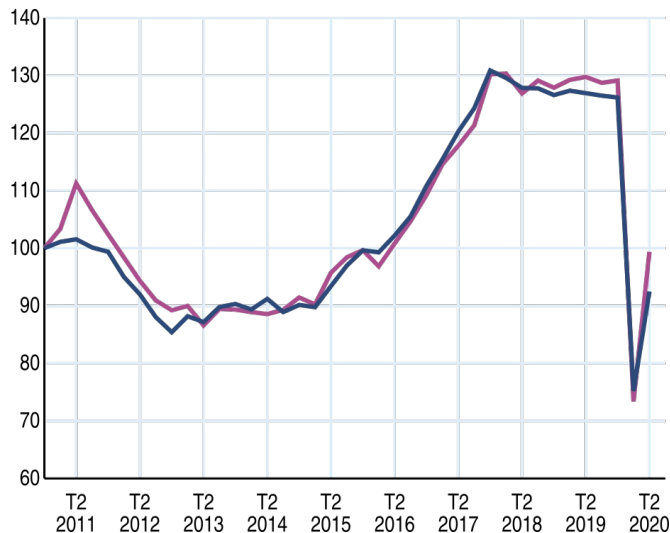
Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

## 2 Évolution de l'emploi intérimaire

— Occitanie  
— France hors Mayotte

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

La reprise concerne tous les secteurs qui emploient des intérimaires, mais elle est beaucoup plus prononcée dans la construction : avec une hausse de 128 % dans ce secteur, l'Occitanie enregistre la plus forte reprise des régions de France métropolitaine. Néanmoins, le nombre d'intérimaires dans la construction n'atteint pas le niveau d'avant le confinement. Au niveau national, l'emploi intérimaire dans la construction progresse de 85 %.

En Occitanie, dans les autres secteurs utilisateurs, le recours à l'intérim progresse au deuxième trimestre mais dans une moindre mesure : + 13 % dans l'industrie et + 17 % dans le tertiaire.

### Hors intérim, la baisse de l'emploi s'accroît sauf dans la construction

En Occitanie, comme en France, le marché du travail est touché de plein fouet par la paralysie de l'activité économique liée au confinement. Afin d'éviter des licenciements importants et de favoriser la reprise de l'activité, l'État a élargi le dispositif d'activité partielle (dit « de chômage partiel »), destiné aux salariés du privé. Ainsi, les entreprises d'Occitanie ont eu un recours massif à ce dispositif.

Dès le mois de mars 2020, 19 % des salariés privés de la région sont placés en activité partielle. Ce chiffre atteint 41 % en avril, en plein cœur du confinement, pour ensuite diminuer au mois de mai (29 %), avec la sortie du confinement et la reprise progressive de l'activité. Au 1<sup>er</sup> juin, la prise en charge de l'indemnité d'activité partielle diminue, sauf dans les secteurs faisant l'objet de restrictions législatives ou réglementaires en raison de la crise sanitaire, comme le tourisme, la restauration ou la culture, qui continuent à bénéficier d'une prise en charge à 100 %. Le recours à l'activité partielle diminue ainsi sensiblement en juin avec seulement 10 %<sup>1</sup> des salariés d'Occitanie en bénéficiant.

Sur le trimestre, la région perd 26 000 emplois hors intérim, conséquence à la fois de fins de contrats et d'une baisse forte des embauches : les déclarations préalables à l'embauche pour des contrats de plus d'un mois sont en baisse de 39 % au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent dans la région.

Dans les services marchands hors intérim, l'emploi se dégrade encore : 20 300 emplois sont détruits, soit une baisse de 2,3 %, le double de la baisse enregistrée au premier trimestre (figure 3).

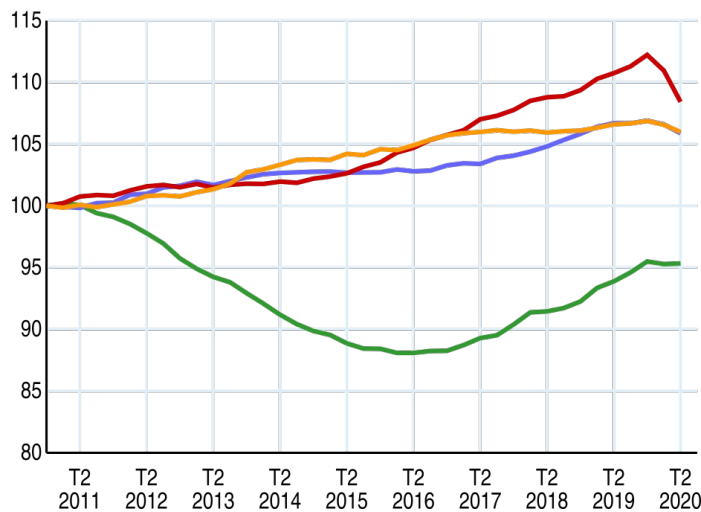
Tous les secteurs accusent des pertes importantes, plus particulièrement l'hébergement et la restauration avec 9 300 emplois en moins (- 10,8 %,

<sup>1</sup> Source : Insee - Déclaration sociale nominative des mois de mars à juin 2020

## 3 Évolution de l'emploi salarié par secteur

— Construction  
— Industrie  
— Tertiaire marchand hors intérim  
— Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee

après - 5,0 % au premier trimestre). Les services aux particuliers perdent 4 100 emplois (soit - 3,9 % par rapport au premier trimestre) et les services aux entreprises 2 500 emplois (soit - 1,2 %) ; les transports et l'entreposage sont en recul de 1 500 emplois (- 1,5 %), le secteur de l'information et de la communication en perd 600 (- 1,1 %).

Le commerce est également fortement impacté avec une baisse de 0,7 %, soit une perte de 1 800 emplois dans la région. Les effectifs de ce secteur diminuent fortement dans les Hautes-Pyrénées, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

La baisse de l'emploi industriel, entamée au trimestre précédent, s'accroît avec 1 500 emplois en moins (hors intérimaires), soit - 0,7 % par rapport au premier trimestre. Les pertes d'effectifs concernent l'ensemble des sous-secteurs. L'industrie agro-alimentaire perd 500 emplois (- 1,2 %), la fabrication d'autres produits industriels 700 (- 0,9 %). La fabrication des matériels de transports qui résistait au premier trimestre enregistre une baisse de 0,7 % ce trimestre, ce qui représente 300 emplois en moins, dont plus de la moitié en Haute-Garonne.

À l'inverse des autres secteurs, la construction est la plus épargnée au cours de ce deuxième trimestre (+ 0,1 %). Conjuguée au recrutement d'un important volant de travailleurs intérimaires, l'activité du secteur laisse entrevoir des signaux de reprise.

### Forte baisse de l'emploi dans les Hautes-Pyrénées

La baisse de l'emploi concerne presque tous les départements de la région (figure 4). Le département des Hautes-Pyrénées est le plus impacté avec une perte de 2 800 emplois sur le trimestre (- 3,9 %), principalement dans l'hébergement et la restauration (- 35 %) qui subit fortement la baisse de l'activité à Lourdes. Le Lot, l'Aude, les Pyrénées-Orientales, la Lozère, le Gard et l'Hérault enregistrent des pertes d'emploi supérieures à la moyenne régionale. L'emploi résiste mieux en Haute-Garonne (- 0,3 %) où la chute est moins forte dans l'hébergement et la restauration, et dans le Tarn-et-Garonne (- 0,2 %) où les services aux entreprises enregistrent une bonne progression ce trimestre (+ 2,4 %).

### Une baisse du taux de chômage due au confinement

En moyenne sur le deuxième trimestre, le taux de chômage de la région s'établit à 8,4 % après 9,1 % le trimestre précédent (figure 5). Il diminue de 0,7 point, comme en France.

La baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de

#### 4 Évolution de l'emploi salarié par département



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

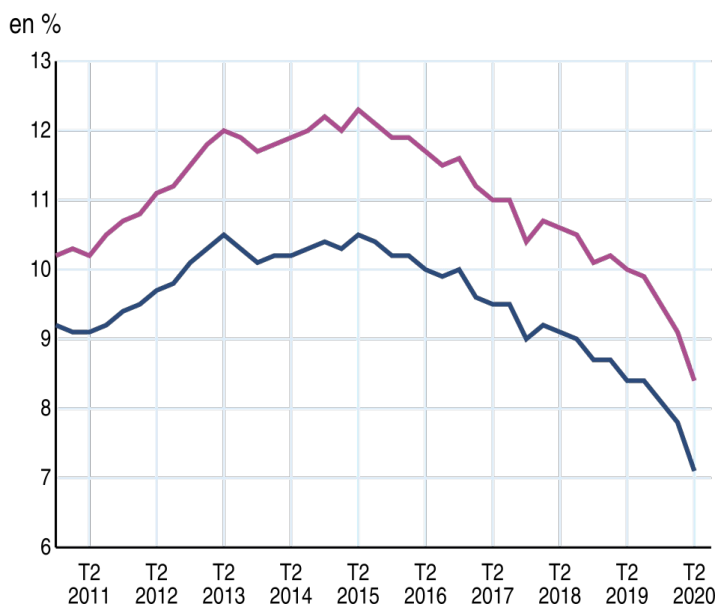
personnes sans emploi en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. Cette dernière affecte en effet fortement les comportements de recherche d'emploi jusqu'en mai. Des personnes sans emploi ont cessé leurs recherches car leur secteur d'activité était à l'arrêt (hébergement-restauration, activités culturelles, etc.) ou car le confinement rendait ces démarches impossibles ([avertissement](#)).

#### Un nombre de demandeurs d'emploi très élevé

À l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à Pôle emploi (catégorie A) s'accroît nettement pendant le confinement. Avec la reprise d'activité, le nombre de demandeurs de catégorie A diminue dès le mois de mai, puis en juin, et encore de 3,9 % en juillet

#### 5 Taux de chômage

— Occitanie  
— France hors Mayotte



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

par rapport au mois de juin. Néanmoins, fin juillet, la région compte 394 900 demandeurs d'emploi sans activité, un nombre toujours très élevé, en hausse de 10,6 % sur un an, soit 37 700 demandeurs d'emploi de plus qu'en juillet 2019.

Sur un an, les évolutions varient entre + 6,0 % en Ariège et + 20,6 % dans les Hautes-Pyrénées, avec + 15,8 % en Haute-Garonne et + 9,6 % dans l'Hérault.

Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité augmente sur un an beaucoup plus rapidement pour les jeunes que pour les plus âgés (+ 14,1 % pour les moins de 25 ans, contre + 7,8 % pour les 50 ans ou plus) et un peu plus vite pour les hommes que pour les femmes (+ 11,3 % contre + 9,8 %).

La baisse des embauches au deuxième trimestre amoindrit les possibilités d'activité réduite pour les inscrits à Pôle emploi. Le nombre de demandeurs en catégorie B et C diminue de 5,5 % entre juillet 2019 et juillet 2020. Au final, fin juillet, le nombre d'inscrits en catégories A, B et C augmente de 4,4 % sur un an. Néanmoins, après le niveau historiquement élevé atteint en juin (608 000 demandeurs), le mois de juillet enregistre une première baisse (- 0,7 % en un mois) depuis le début de la crise.

#### Le marché du travail s'améliore progressivement depuis mai

En juillet, l'amélioration du marché du travail perceptible depuis le déconfinement se confirme. Les reprises d'emploi déclarées par les demandeurs d'emploi<sup>2</sup> augmentent de 6,4 % sur un mois et de 13,4 % par rapport à juillet 2019. Cette hausse concerne essentiellement les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et de l'alimentation, avec des embauches de saisonniers plus tardives en 2020.

Cette amélioration progressive du marché du travail se reflète également dans l'évolution des offres d'emploi recueillies par Pôle emploi : elles augmentent pour le troisième mois consécutif (+ 8 % en juillet par rapport à juin). Sur un an, ces offres restent néanmoins en baisse de 28 % dans la région et de 31 % en France.

La plupart des départements d'Occitanie enregistrent une baisse des offres d'emploi sur un an, qui s'échelonne de - 13 % dans les Pyrénées-Orientales à - 42 % en Haute-Garonne. Dans l'Aveyron, la Lozère et le Tarn, les offres retrouvent leur niveau de juillet 2019.

#### Airbus stabilise ses cadences de livraison

Le trafic de passagers augmente légèrement en juillet, mais demeure à un niveau très bas. Selon l'association internationale du transport aérien (IATA), quatre passagers sur cinq n'ont pas pris l'avion par rapport à juillet 2019. La reprise est surtout portée par les vols intérieurs : le trafic de passagers intérieurs diminue de 58 % en juillet par rapport à l'an dernier, contre 68 % en juin. Le trafic de passagers internationaux reste très inférieur à son niveau de l'an passé (- 91 %), mais s'améliore légèrement par rapport au déclin de 97 % observé en juin. C'est en Europe que cette amélioration est la plus nette, en raison de l'assouplissement des restrictions de voyage dans l'espace Schengen. Ainsi, 60 % des avions Airbus volent en juillet contre à peine 25 % lors du mois d'avril. Cette reprise s'explique en partie par le fort positionnement de l'entreprise sur les vols domestiques ou intra-européens, avec ses A320 et A220.

Au mois d'août, Airbus enregistre une seule nouvelle commande mais aucune annulation. Depuis le mois d'avril, toutes les commandes passées concernent des avions court et moyen-courriers (A320 et A321). Le solde des commandes nettes reste positif et le carnet de commandes s'accroît de 303 appareils depuis janvier 2020. En août, Airbus livre 39 appareils, ce qui porte à 284 le nombre de livraisons depuis janvier 2020. C'est presque deux fois moins que l'an passé (500 livraisons entre janvier et août 2019). Aucune réduction supplémentaire des cadences n'est annoncée, la tendance de fond étant de maintenir un rythme autour d'une cinquantaine d'avions par mois (contre 70 en moyenne avant la crise).

<sup>2</sup> Uniquement celles connues de Pôle emploi

Boeing livre 13 appareils et enregistre 8 nouvelles commandes en août, dont 5 pour des avions de type 737 Max. Ce sont les premières commandes enregistrées cette année pour cet appareil toujours immobilisé depuis la mi-mars 2019. Mais, depuis janvier 2020, les annulations de commandes (- 445) restent toujours bien plus importantes que les nouvelles commandes passées (+ 67). Les livraisons du mois d'août portent à 87 le nombre total de livraisons depuis janvier 2020. C'est trois fois moins que sur la même période en 2019 où Boeing avait livré 276 appareils.

De mars à juillet, les sous-traitants vivent sur les commandes du début de l'année et sur les paiements à 90 jours. Les dernières commandes passées début mars ont pu générer des flux financiers jusqu'en juillet. Les annulations et l'absence de nouvelles commandes au printemps ont un très fort impact sur la chaîne d'approvisionnement aéronautique dans son ensemble. Plusieurs entreprises annoncent des plans de sauvegarde de l'emploi. Pour faire face à la baisse de charge durable, les sous-traitants sont en quête d'investisseurs ou de partenaires industriels pour gagner en taille ou se diversifier. Cette consolidation de la filière aéronautique fait partie des objectifs du plan national de soutien à la filière présenté début juin par le gouvernement. À l'échelle régionale, la Région Occitanie déploie un plan complémentaire doté de 100 millions d'euros pour venir en aide à la filière via la formation, l'innovation et la diversification pour préserver l'activité et les emplois.

Dans le spatial, les effets de la crise sanitaire sont moins prononcés. Notamment en raison de la nature des projets qui s'étalent sur une plus longue durée (phases d'études et de calculs), mais aussi des enjeux de souveraineté dont la défense et l'environnement. En août, Airbus Defence and Space reçoit deux nouvelles commandes de satellites de télécommunications, et compte désormais quatre commandes fermes de satellites de télécommunications géostationnaires. Le Centre spatial guyanais, fermé pendant les deux mois du confinement, reprend ses activités avec le troisième lancement de l'année d'Ariane 5 mi-août, puis début septembre de la fusée Vega de l'europpéen Arianespace. La fusée réussit sa mission en plaçant sur orbite une cinquantaine de nano et de micro-satellites.

Côté défense, l'Armée de l'air est rebaptisée et devient l'Armée de l'air et de l'espace. Ce changement de nom fait suite à la création, en septembre dernier, d'un Commandement de l'espace (CDE) basé à Toulouse. Les premières équipes se sont installées au cours de l'été. À l'horizon 2025, le centre toulousain accueillera entre 300 et 500 militaires. Le CDE aura la responsabilité de définir et de mettre en œuvre la politique spatiale française aux côtés du Centre national d'études spatiales (Cnes).

## Coup d'arrêt sur le tourisme

En Occitanie, comme en France, la crise de la Covid-19 et la mise en place du confinement à la mi-mars 2020 portent un coup d'arrêt à l'activité touristique.

Dans la région, moins d'un hôtel sur quatre est resté ouvert au mois d'avril 2020, soit environ 400 hébergements, et moins de deux sur cinq au mois de mai, soit 700 hôtels. Ces taux sont proches de l'ensemble de la France métropolitaine.

De plus, l'occupation de ces hôtels restés ouverts est beaucoup plus faible qu'en période normale. Ainsi, en avril, deux hôtels d'Occitanie sur trois ont un taux d'occupation inférieur à 5 %. Les nuitées enregistrées en Occitanie au mois d'avril s'élèvent à 52 000, en baisse de 96 % par rapport à avril 2019. Au mois de mai, 108 000 nuitées hôtelières sont enregistrées, soit une fréquentation en baisse de 93 % par rapport à mai 2019. Ces évolutions sont proches de celles observées sur l'ensemble des hôtels de France métropolitaine (- 96 % en avril et - 92 % au mois de mai).

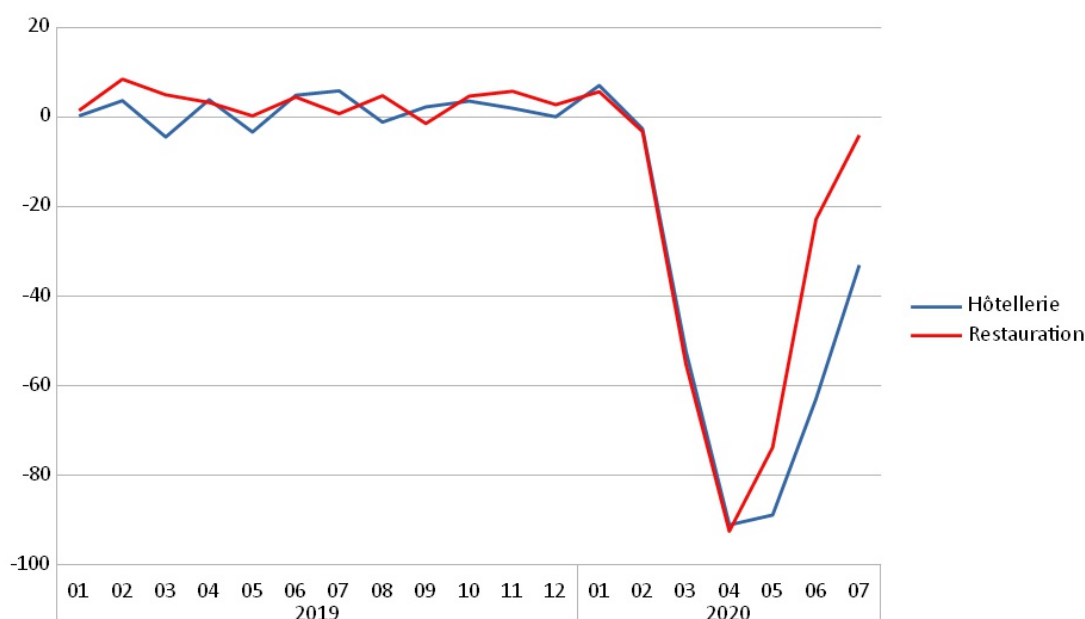
Le mois de juin permet d'entrevoir des signes de reprise avec la réouverture de 78 % des hébergements dans la région, soit 1 500 hôtels, la même tendance qu'au niveau métropolitain. Le taux d'occupation se redresse légèrement et atteint 35 % en juin. Ce sont 547 000 nuitées qui sont comptabilisées sur ce mois, soit une fréquentation inférieure de 68 % à celle de juin 2019. En France, la baisse est de 73 %.

## Hôtels et restaurants : des signes de reprise différenciés par département

Au-delà des hôtels, l'ensemble du secteur du tourisme est impacté par la crise sanitaire. Les interdictions de circulation, les décisions de fermeture et l'annulation de manifestations ont généré une perte d'activité d'une ampleur inédite.

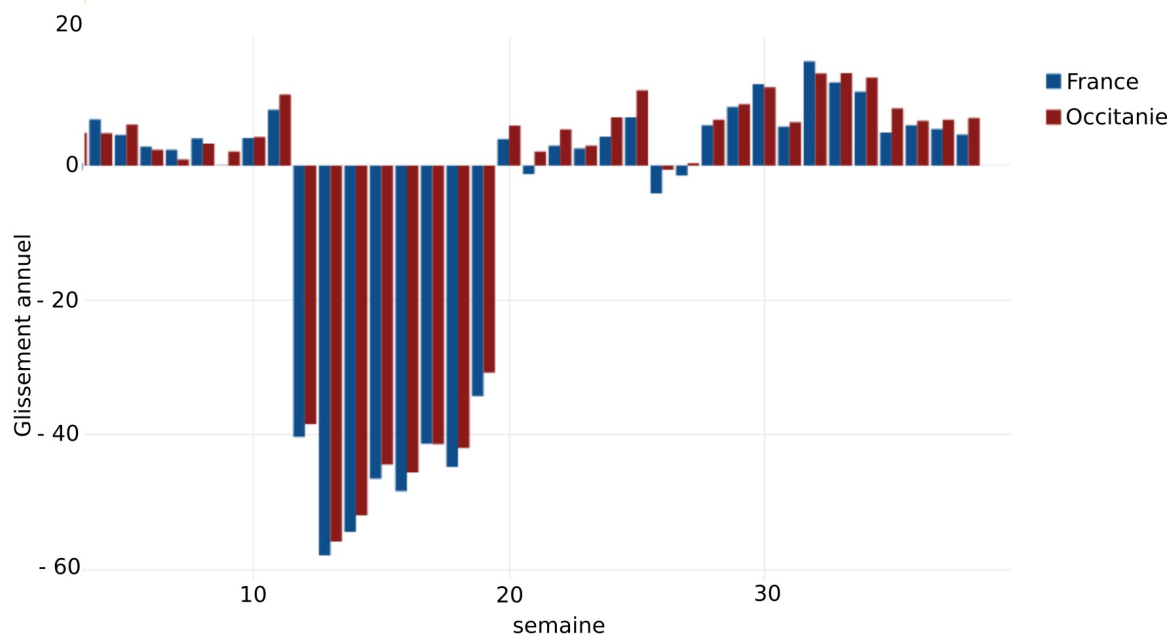
Le secteur de l'hébergement et de la restauration recourt ainsi fortement à l'activité partielle : 33 % des salariés au mois de mars, et respectivement 70 % et 64 % des salariés en avril et mai. En juin, l'autorisation de réouverture des établissements permet aux salariés d'être à nouveau en activité. Cependant 26 % d'entre eux sont encore placés en chômage partiel par leur employeur, et un établissement sur deux bénéficie encore de ce dispositif dans la région. Les salariés du secteur restent plus souvent en activité partielle en Haute-Garonne (32 %) et dans les Hautes-Pyrénées (30 %). En revanche, en Lozère, seulement 16 % d'entre eux sont en chômage partiel au mois de juin.

## 6 Évolution mensuelle du chiffre d'affaires en Occitanie par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Champ : unités légales mono-régionales pérennes de 2017 à 2020, dont le secteur d'activité n'a pas bougé durant cette période.

Sources : DGFIP, Insee



Sources : Cartes Bancaires CB, calculs Insee

La perte d'activité a néanmoins un fort impact sur l'emploi : 13 900 emplois sont supprimés en Occitanie dans le secteur de l'hébergement et de la restauration entre fin décembre 2019 et fin juin 2020.

La baisse d'activité est aussi visible à travers l'évolution du chiffre d'affaires des entreprises régionales. Dès le mois de mars, il chute de 52 % dans les hôtels et de 55 % dans les restaurants, par rapport au même mois de l'année précédente (figure 6). En avril et en mai, les baisses sont encore plus importantes : - 91 % et - 89 % pour les hôtels, - 92 % et - 74 % pour les restaurants. Ces évolutions sont proches de la tendance nationale.

La sortie du confinement et la levée des restrictions permettent au secteur d'entrevoir des signes de reprise. Au mois de juin, la baisse du chiffre d'affaires ralentit, elle n'est plus que de 63 % dans les hôtels et de 23 % dans les restaurants. En juillet, la reprise d'activité est plus significative notamment dans la restauration. Dans la région, la baisse du chiffre d'affaires est de 33 % dans les hôtels et de seulement 4 % pour les restaurants. L'évolution régionale masque cependant de fortes disparités entre départements : les hôtels des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne enregistrent encore une baisse importante de leur chiffre d'affaires (respectivement - 71 % et - 58 % par rapport à juillet 2019). Les pertes de chiffres d'affaires sont plus contenues dans les hôtels de l'Aude, des Pyrénées-Orientales (- 10 %) et de l'Hérault (- 12 %). En revanche, le chiffre d'affaires est en hausse dans les hôtels de l'Aveyron (+ 0,5 %) et de la Lozère (+ 11 %).

Dans la restauration, les différences sont également marquées. En juillet, le chiffre d'affaires progresse dans les restaurants du Gard (+ 11 %), du Lot (+ 8 %), des Pyrénées-Orientales (+ 8 %) et de la Haute-Garonne (+ 2 %). À l'inverse, la baisse d'activité des restaurants ariégeois est encore très importante (- 45 %).

### Des transactions par carte bancaire en hausse durant l'été

Dans la région, pendant le confinement, les transactions par carte bancaire chutent jusqu'à 56 % la semaine du 23 au 29 mars (première semaine complète de confinement) par rapport à la même période de 2019 (semaine 13). Depuis le déconfinement, les montants des transactions restent généralement supérieurs à ceux des mêmes périodes de l'année précédente en Occitanie (figure 7), sauf durant la semaine du 22 au 28 juin (semaine 26) qui marquait le début des soldes en 2019. Cette hausse, par rapport à 2019, pourrait provenir d'un plus fort recours aux paiements par carte bancaire compte tenu du contexte sanitaire.

C'est durant les trois premières semaines d'août que les transactions par carte bancaire enregistrent les progressions les plus fortes par rapport aux mêmes semaines de 2019. Cela peut refléter le fait qu'en 2020, les ménages ont passé davantage leurs congés d'été en France et moins à l'étranger que l'année précédente. En effet, ces fortes hausses concernent, en particulier, les activités liées au tourisme, qu'elles soient purement touristiques (hôtels, parcs d'attractions...), ou partiellement touristiques (restauration et bars notamment). Sur les trois premières semaines d'août, les départements de la Lozère, du Lot, de l'Aveyron, du Gard et de l'Hérault enregistrent les plus fortes hausses dans ces activités liées au tourisme.

Cette hausse des transactions s'atténue un peu après la rentrée. Dans la région, durant la semaine du 14 au 20 septembre (semaine 38), les transactions sont supérieures de 7,1 % à leur niveau de 2019. En France, la hausse est de 4,6 %.

### Reprise des créations d'entreprises après la fin du confinement

Au deuxième trimestre 2020, le nombre de créations d'entreprises baisse de 17,6 %<sup>3</sup> par rapport au trimestre précédent en Occitanie, un chiffre sans précédent depuis vingt ans en raison de la période de confinement. Sur la même période, les créations reculent de 13,5 % au niveau national.

Tous les secteurs économiques sont touchés dans la région : les créations d'entreprises se replient de 21 % dans l'industrie, de 17 % dans la construction, le commerce, le transport et l'entreposage, l'hébergement et la restauration ainsi que dans les autres services.

Au niveau national, les créations d'entreprises baissent plus fortement dans la construction (- 22 %), et de manière plus modérée dans les autres secteurs : 13 % dans l'industrie, 6 % dans le commerce, le transport et l'entreposage, l'hébergement et la restauration et 16 % dans les autres services.

Les immatriculations d'entreprises connaissent une baisse plus marquée dans les départements du littoral : Pyrénées-Orientales, Aude et Gard. Elles résistent mieux en Lozère, Ariège et dans le Lot. La Haute-Garonne et l'Hérault sont dans une position intermédiaire, proche de la moyenne régionale.

Les données mensuelles<sup>4</sup> indiquent une nette reprise en Occitanie, après la fin du confinement. Les créations d'entreprises dépassent celles de 2019 en juin (+ 21 %), puis juillet (+ 14 %) et août (+ 21 %). Le

<sup>3</sup> En données corrigées des variations saisonnières

<sup>4</sup> Non corrigées des variations saisonnières

rattrapage reste néanmoins incomplet : sur les huit premiers mois de 2020, le nombre de créations reste inférieur de 5 % par rapport à la même période de 2019 ; c'est dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales que le rattrapage est le plus incomplet (- 8 %).

### Repli des permis de construire et des mises en chantier

En Occitanie, fin juin 2020, le nombre de permis de construire diminue de 7,1 % par rapport à la fin mars et s'établit en cumul annuel à 45 500 logements. Sur un an, par rapport à juin 2019, le recul est de 8,0 %.

Sur la France hors Mayotte, le nombre de logements autorisés baisse un peu plus fortement, de 9,9 % sur le trimestre, et de 9,5 % sur un an.

La quasi-totalité des départements enregistrent un repli sur le trimestre, de - 1 % pour l'Aude à - 19 % pour l'Ariège. La baisse des autorisations est de 3 % en Haute-Garonne et de 11 % dans l'Hérault. La Lozère et les Hautes-Pyrénées font exception avec une légère hausse.

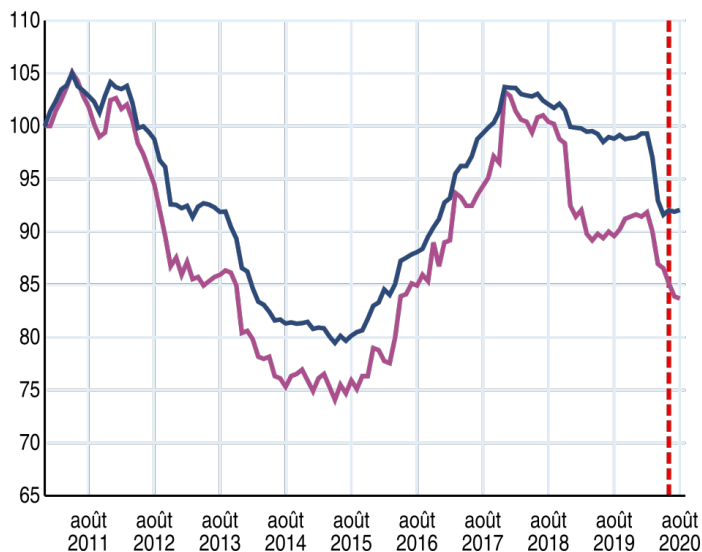
Suite au confinement, les mises en chantier diminuent également dans la région, soit 41 700 logements commencés entre juin 2019 et juin 2020 (- 5,3 % sur un trimestre et - 4,8 % sur un an) (figure 8). Sur la France hors Mayotte, les reculs respectifs s'établissent à - 5,1 % et - 6,6 %.

Le nombre de logements commencés diminue dans tous les départements sur le trimestre à l'exception du Tarn où il est stable. La baisse s'échelonne de - 1 % dans le Gard à - 9 % dans l'Aude. ■

### 8 Évolution du nombre de logements commencés

— Occitanie  
— France hors Mayotte

indice base 100 en décembre 2010



Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : SDES, Sit@del2

### Contexte national – La reprise entamée à la levée du confinement pourrait marquer le pas d'ici la fin de l'année

Depuis la levée des mesures de restrictions, l'activité a entamé une reprise graduelle. Au troisième trimestre, la plupart des secteurs ont progressivement retrouvé un niveau d'activité proche de celui d'avant-crise, mais certains restent pénalisés par les effets de la crise sanitaire (transport aérien de voyageurs, hébergement et restauration, activités culturelles...). La consommation des ménages, en net rebond dès la fin du confinement, se serait globalement maintenue durant l'été à un niveau proche de celui d'avant-crise.

Au quatrième trimestre, les incertitudes quant à la résurgence de l'épidémie conduiraient à un essoufflement de la reprise. Les secteurs les plus touchés par la crise pourraient voir leur activité se dégrader du fait des mesures de restrictions, et la consommation pourrait fléchir. En fin d'année, après un vif rebond au troisième trimestre (+ 16 % par rapport au deuxième), le PIB français resterait stable, 5 % environ en dessous de son niveau d'avant-crise. Sur l'année 2020, il se contracterait d'environ 9 %.

### Contexte international – Une reprise progressive dans un contexte d'incertitudes

Dans les économies touchées au printemps par l'épidémie, l'activité se relève progressivement de sa chute du deuxième trimestre, liée à l'instauration des mesures de restrictions sanitaires. Ce rebond prend des configurations qui peuvent varier selon les pays. Dans les pays occidentaux, la demande intérieure s'est redressée avec l'allègement des restrictions et les mesures de soutien aux ménages. De son côté, l'activité chinoise est portée par le dynamisme de sa production et de ses exportations, mais la consommation intérieure reste en retrait. La reprise dans le monde pourrait toutefois ralentir à l'automne, dans un contexte d'incertitudes autour d'une résurgence de l'épidémie qui entraînerait de nouvelles mesures sanitaires, et de la tenue des élections américaines.

### Avertissement sur le marché du travail

Le taux de chômage au sens du BIT a diminué sur les deux premiers trimestres de 2020, mais il s'agit d'une baisse « en trompe-l'œil ». En effet, pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 2020, la période de confinement a fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (en particulier pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité était à l'arrêt), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, la nette baisse du chômage au sens du BIT début 2020 ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi.

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge de la DSN.

### Encadré méthodologique – Les transactions par carte bancaire

Les données utilisées proviennent d'un partenariat avec *Cartes Bancaires CB* et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises, et elles ne comprennent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, l'indicateur régionalisé diffère des estimations nationales pour différentes raisons. D'une part, il n'a pas été possible d'exclure certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). D'autre part, les transactions électroniques sur internet ne sont pas prises en compte.

**Insee Occitanie**  
36, rue des Trente-Six Ponts  
BP 94217  
31054 Toulouse Cedex 4

**Directrice de la publication :**  
Caroline Jamet

**Rédactrice en chef :**  
Michèle Even

ISSN : 2493-4704

© Insee 2020

### Pour en savoir plus :

- « [Bilan économique 2019](#) », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 22, juin 2020
- « [Point de conjoncture national du 6 octobre 2020](#) », Insee, octobre 2020
- « [L'emploi intérimaire se redresse au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 \(+ 23,0 %\), sans retrouver son niveau d'avant crise](#) », Dares, publié le 8 septembre 2020
- « [Demande d'emploi en Occitanie - Juillet 2020](#) », Direccte Occitanie, publié le 26 août 2020

